



## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mars 2010

Membres afférents au Conseil Municipal : 13

En exercice : 13

Membres présents à la séance : 12

Absents non excusés : 0

Absents excusés : M. BERGER -

Présidente de séance : Mme MAYOUD Marie-Thérèse

Secrétaire de séance : M. LESEIGNEUR

Approbation des comptes rendus des séances du Conseil Municipal du 22 janvier 2010. Adopté à l'unanimité.

### **Finances**

1) Approbation à l'unanimité des résultats des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2009

2) Affectation des résultats

- M 49 :

Excédent de financement en investissement : 3 691.11 € affecté en R001

Excédent d'exploitation : 25 353.09 € affecté en Report d'exploitation R002

- M14

Besoin de financement en investissement : 45 695.91 €

Excédent de fonctionnement : 141 292.66 € affectés respectivement en R1068 pour 45 695.91€ et 95 596.75€ en Report de fonctionnement

- CCAS

Besoin de financement en investissement : 0 €

Excédent de fonctionnement : 1 527,50 € affecté en Report de fonctionnement

3) Mme la Maire sort et M. Murer présente au conseil les différents budgets pour l'exercice 2010.

- Vote Budget M14 : adopté 11 voix pour et une abstention
- Vote Budget M49 : adopté 11 voix pour et une abstention
- Vote Budget CCAS : adopté 11 voix pour et une abstention

4) Vote des taux des taxes locales.

Mme le Maire propose d'augmenter la taxe d'habitation de 0,5 point et la taxe foncière de 1 point soit :

- taxe d'habitation : augmentation de 11.15% à 11.65%
- taxe foncière (bâti) : augmentation de 16.37% à 17.37%,
- taxe foncière (non bâti) : inchangée

Après discussion, cette proposition est adoptée par 9 voix pour, 2 abstentions, 1 contre.

5) Subvention aux associations

Mme Zucchiati présente les demandes de subvention adressées par les associations du village au conseil. Adoptée à l'unanimité. M. Cailly sera invité au prochain conseil pour présenter le projet de camping porté par le syndicat d'initiative.

6) Délibération «Fixation des durées d'amortissement des investissements en dépenses et recettes, réalisées par la commune- budget M14 et M49 ».

Adoptée à l'unanimité.

### **Urbanisme – Travaux – Voiries**

1) Délibération : « Travaux éclairage public/SDED : rue 19 mars, rue 11 nov, terrain Zucco et Champ de Mars et devant mairie. Le vote pour accepter la réalisation des travaux est approuvé à l'unanimité.

2) Information : M Roustain (ERDF) se propose de venir présenter le projet d'enterrement de la ligne électrique de 20000 volts vers la Pigne.

3) Divers travaux : délibération « Réalisation de travaux de déviation d'égouts sur le quartier le petit Pré ». L'entreprise SORODI est retenue suite aux réceptions des propositions. Adoptée par 11 voix et 1 abstention.

### **CCAS**

RAS

### **Assainissement**

Règlement du service assainissement (maintenance de la station d'épuration). Le règlement sera envoyé par email aux conseillers pour étude et discussion au prochain conseil.

### **Associations**

Information : le comité des fêtes demande au conseil un éclairage complémentaire du parc pour les festivités.

Une réunion a eu lieu le 19 mars pour présenter le site Internet aux associations afin qu'elles puissent alimenter leur propre espace en toute autonomie.

### **Questions diverses.**

Point public (EPI). Le projet est présenté au conseil par Mme Cotta.

Projet photovoltaïque : Coût total évalué du projet : 205 000 euros avec possibilité de financer entièrement le projet par les revenus générés. Des réunions d'information ont eu lieu avec le CDER et le SDED.

Un rendez-vous a eu lieu concernant les questions de crèche avec la CCPM. Les enfants de Puy Saint Martin ne seront pas prioritaires sur la crèche de Cléon d'Andran. Il faut donc envisager une solution alternative pour un service de crèche ou de micro crèche.

Prochain Conseil municipal est fixé au vendredi 23 avril 2010 à 20 h.
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.